

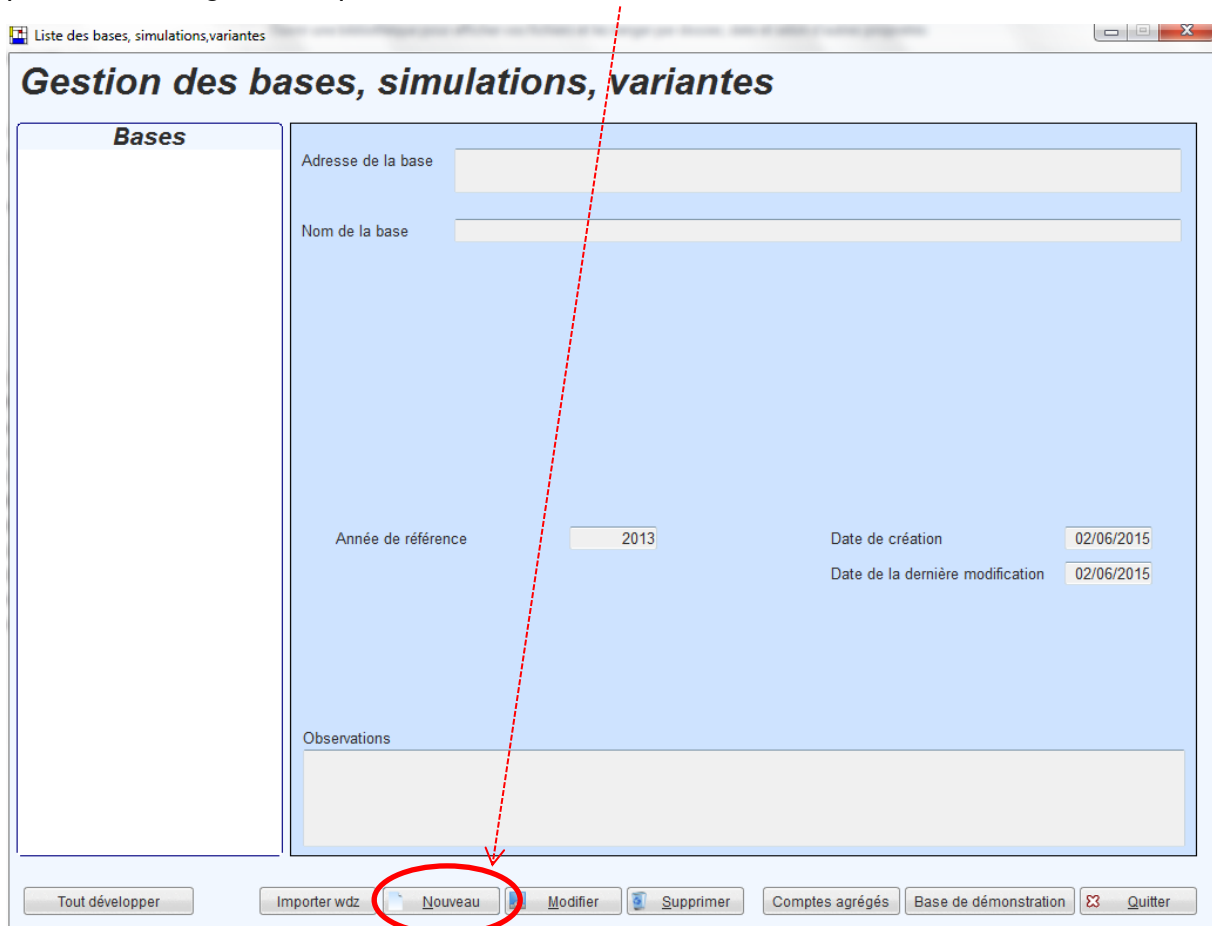
PROCEDURE DU MIGRATION VERS VISIAL PILOTAGE 3

Une des nouveautés de Visial Pilotage est **que l'année de référence est dorénavant associée à la base elle-même. Toutes les simulations d'une même base ont donc la même année de référence.** Ainsi, deux types de bases peuvent-elles faire l'objet d'une migration vers Visial Pilotage 3, soit des bases contenant des simulations avec différentes années de référence (issues de Visial 2011), soit des bases contenant simulations qui ont toutes la même année de référence (issues de Visial 2011 ou de Visial Pilotage 2.20b).

La première partie de ce document traite du cas le plus général, celui de la migration des bases contenant des simulations avec une seule année de référence. En lien la procédure décrite dans cette première partie, la deuxième partie traite du cas des bases avec plusieurs années de référence.

I. MIGRATION DE BASES AVEC UNE ANNEE DE REFERENCE UNIQUE

Lors de la première ouverture du Visial Pilotage 3, l'arborescence est vide. Pour commencer, la procédure de migration, cliquer sur le bouton **Nouveau**.

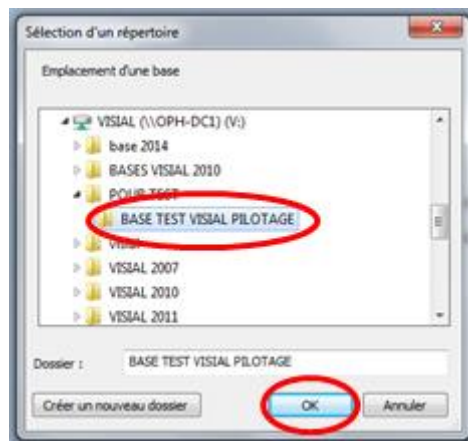


The screenshot shows a web application window titled "Liste des bases, simulations, variantes". The main content area is titled "Gestion des bases, simulations, variantes" and is divided into two sections. On the left, there is a sidebar labeled "Bases". On the right, there is a form for creating a new base. The form includes the following fields:

- Adresse de la base:
- Nom de la base:
- Année de référence:
- Date de création:
- Date de la dernière modification:
- Observations:

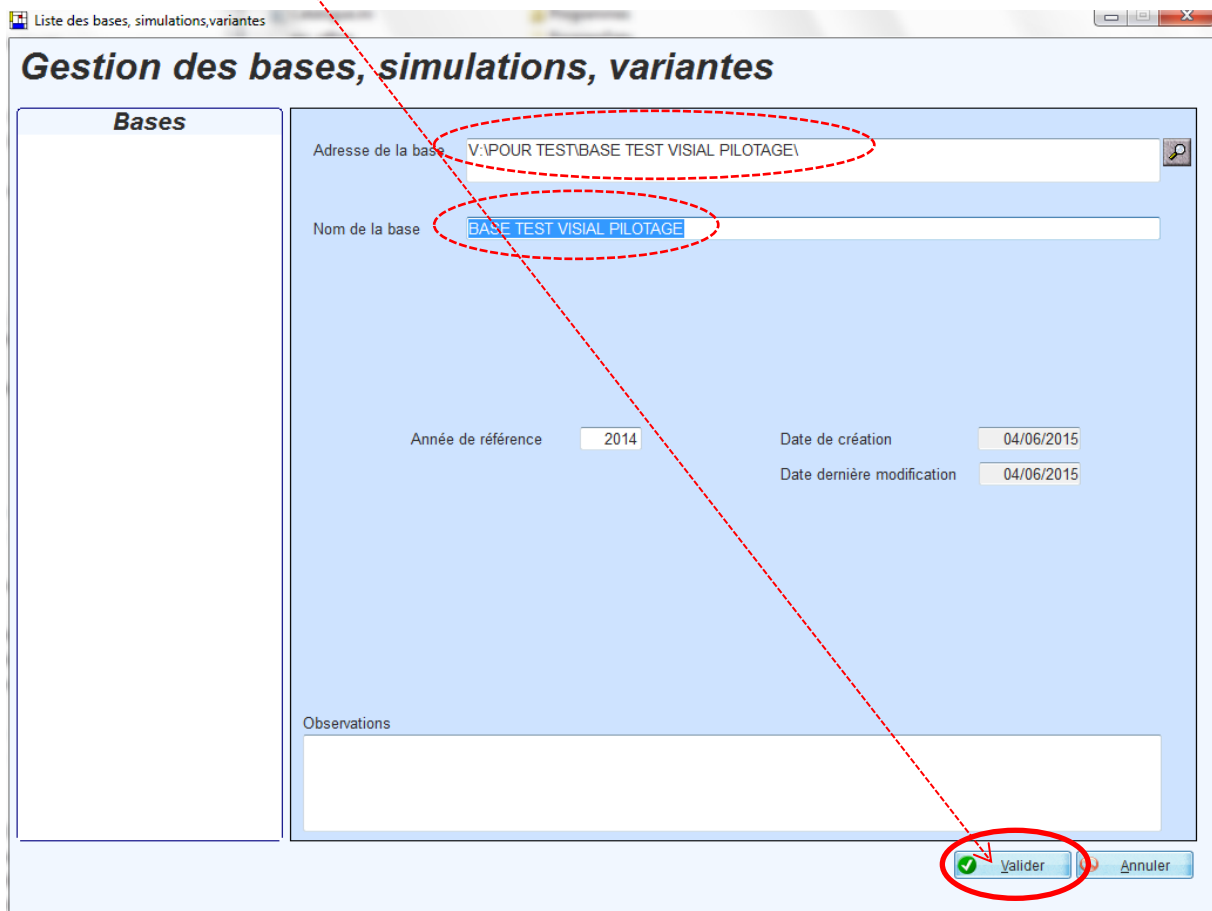
At the bottom of the interface, there is a row of buttons: "Tout développer", "Importer wdz", "Nouveau", "Modifier", "Supprimer", "Comptes agrégés", "Base de démonstration", and "Quitter". The "Nouveau" button is circled in red, and a red dashed arrow points from the top of the page down to it.

Visial ouvre alors une fenêtre d'exploration afin d'aller pointer sur le répertoire contenant la base à migrer :

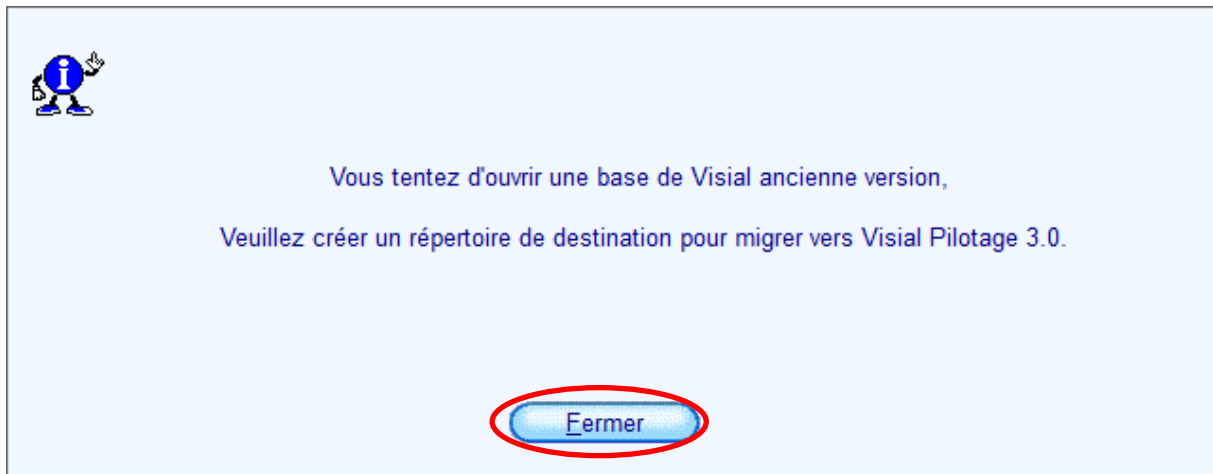


Un fois la base choisie, valider par le bouton **OK**.

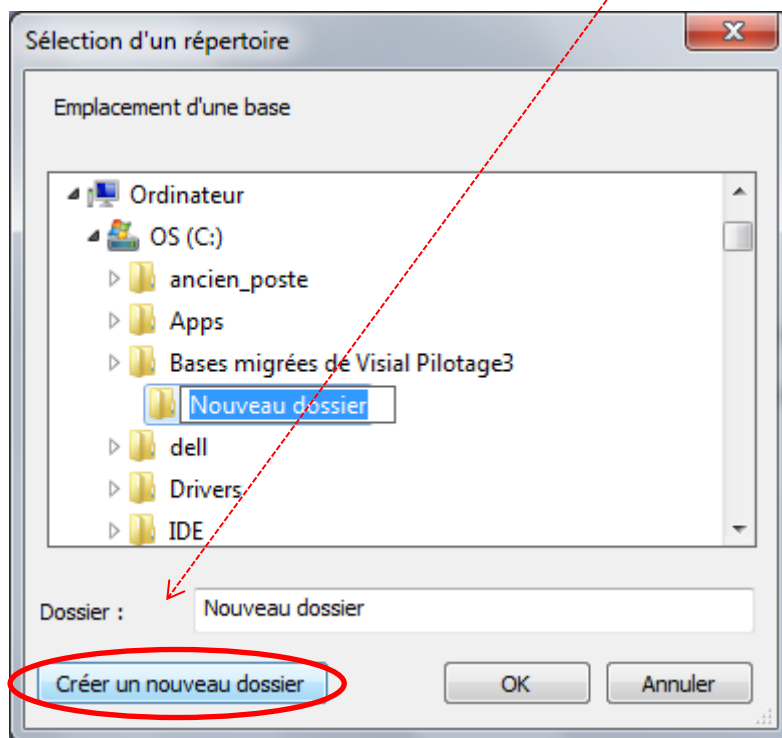
Visial Pilotage 3 récupère les identifiants de cette base à savoir son emplacement et son nom. Après vérification, bouton **Valider**.



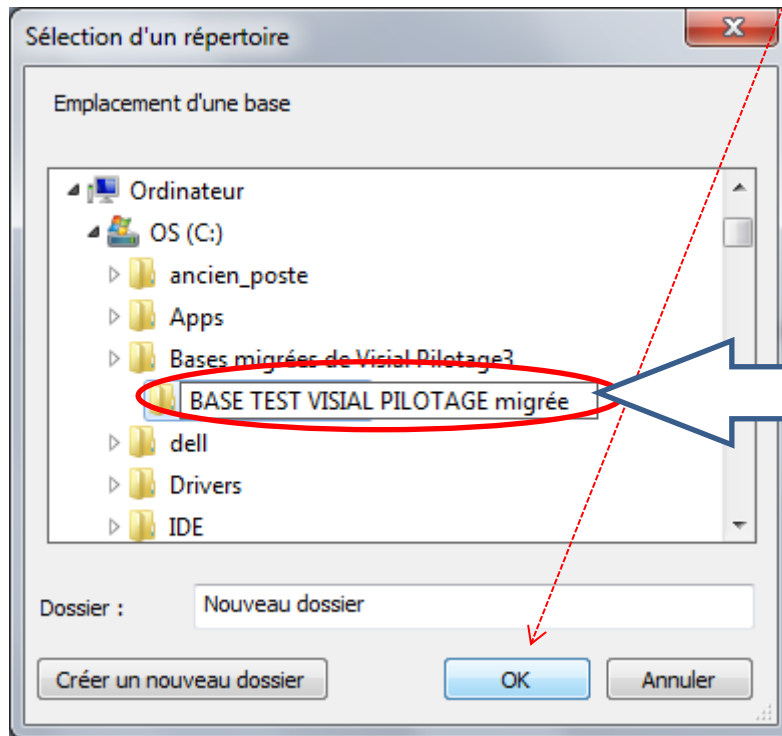
Visial Pilotage 3 reconnaît que la base provient d'une ancienne version de Visial et envoie le message suivant, qu'il faut fermer pour que la procédure continue :



Visial ouvre de nouveau sa fenêtre d'exploration pour choisir l'emplacement du répertoire de la nouvelle base. Après avoir choisi cet emplacement, cliquer sur **Créer un nouveau dossier** pour créer le répertoire. Un nouveau répertoire est créé à l'emplacement choisi. Ce répertoire doit être renommé.

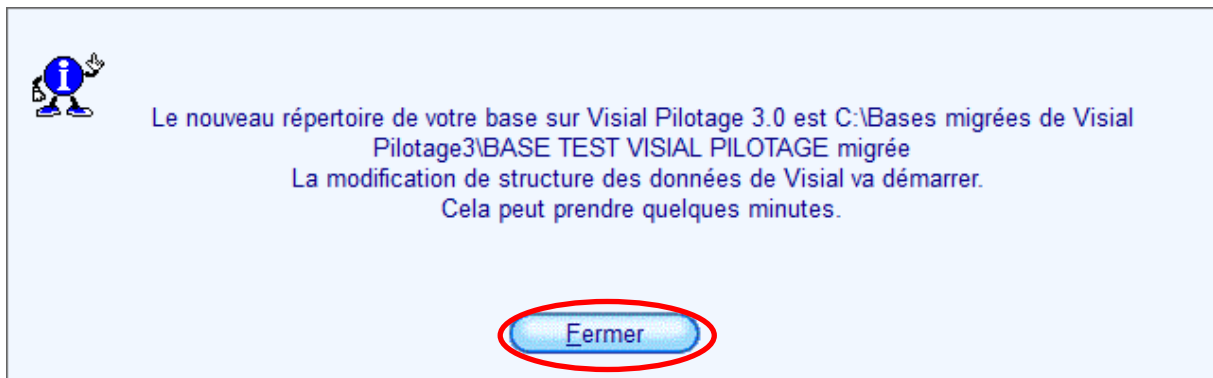


ATTENTION : le nom du dossier doit être écrit directement sur son emplacement dans l'arborescence. Lors de la création du dossier, cet emplacement est surligné en bleu. A ce moment, toute saisie viendra remplacer le texte surligné. Valider avec le bouton **OK**.



Si le nom de ce nouveau dossier n'est plus surligné, il suffit de se positionner sur ce nom, puis de faire soit **F2**, soit un **clic droit** et de choisir la fonction **Renommer** pour changer son nom.

Visial Pilotage 3 renvoie un message de confirmation de l'emplacement de la nouvelle base avant de commencer les opérations de migration. **Fermer**.



Une fois ces opérations terminées, Visial Pilotage 3 renvoie un nouveau message d'avertissement.
Fermer.



Afin que le calcul du ratio d'autofinancement net HLM, instauré par le décret du 7 octobre 2014, soit calculé correctement, il est nécessaire de compléter les données dans chaque simulation avec :

La nature exacte des autres produits courants :
soit Produit courant (comptes 70), soit Autre produit courant .

Le montant des produits de ventes accession de l'année de référence.

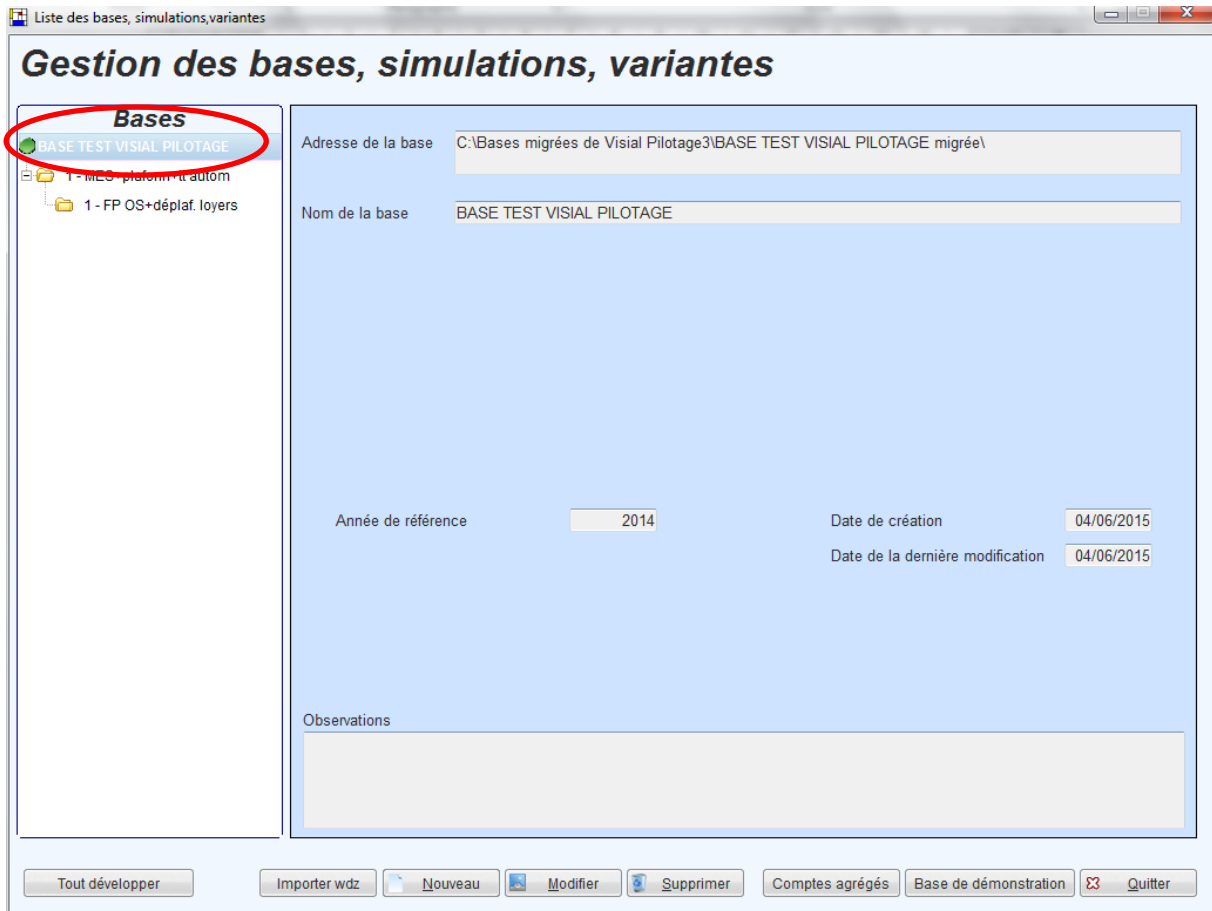
Fermer

Afin de pouvoir calculer le nouveau ratio basé sur l'autofinancement HLM net, il est nécessaire de compléter les données des anciennes bases Visial. En effet, le dénominateur de ce ratio est constitué des produits d'activités hors appels de provision de charges (comptes 70 hors 703) et des produits financiers (comptes 76). Dans les versions antérieures de Visial, la notion de produits d'activité n'existait pas. Elle a été créée dans Visial Pilotage 3 avec la distinction entre les produits courants des comptes 70 et les autres produits courants (hors comptes 70). Après migration, il sera donc nécessaire de faire cette ventilation dans l'onglet des autres produits en précisant la nature de chacun des autres produits courants :

Nature du produit	<input type="text" value="Produit courant (comptes 70)"/>
Taux d'évolution	<input type="text" value="Autre produit courant"/>

De même, pour l'année de référence, il est nécessaire de saisir les produits de vente accession (compte 701) en complément de la marge accession.

La base migrée apparaît dorénavant dans la liste de bases. Pour la développer, faire apparaître ces simulations, **double-cliquer** sur son nom. De même, pour la réduire.



Le bouton **Modifier** permet de modifier les caractéristiques de la base : son adresse dans l'arborescence, son nom et son année de référence. Il permet aussi d'accéder à l'espace Observations.

Il est à noter que la migration ne fait que récupérer les données, mais ne fait pas les calculs. Ceux-ci devront donc être relancés pour chaque simulation et chaque variante de chaque base migrée.

Pour ouvrir une simulation ou une variante, **double-clique** sur son nom, ou cliquer dessus puis sur le bouton **Ouvrir**.

Simulations

- BASE TEST VISIAL PILOTAGE
- MES+plafonn+tt autom
- 1 - FP O... éplaf. loyers

Adresse de la base C:\Bases migrées de Visial Pilotage3\BASE TEST VISIAL PILOTAGE migrée\

Nom de la base BASE TEST VISIAL PILOTAGE

Simulation n° 1

Nombre année à éditer 11

Nom de la simulation MES+plafonn+tt autom

Année de référence 2014

Date de création

Nombre de groupes 356

Date de la dernière modification

Nombre de logements familiaux 10 683

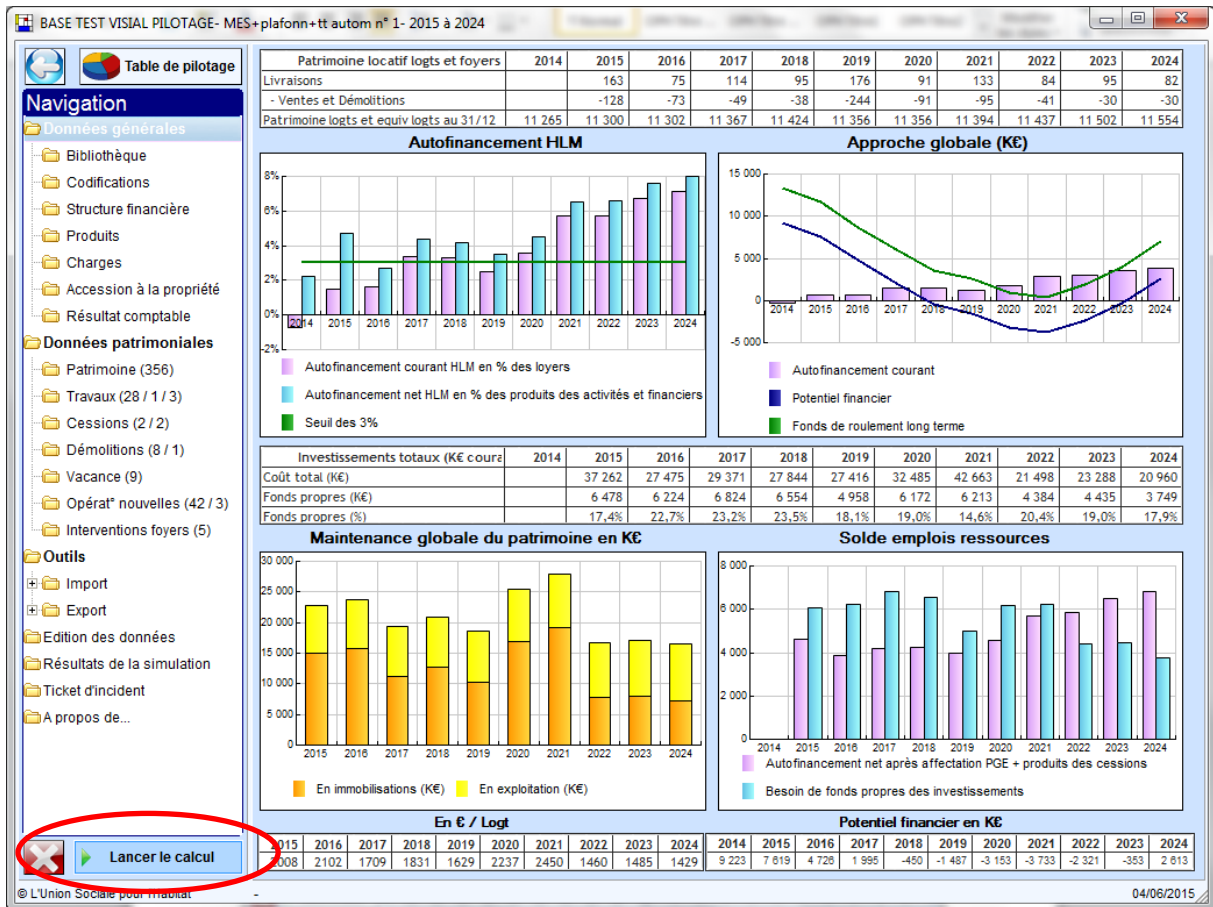
Nombre équivalents logements 582

Observations

Fonds propres : à la MES
Plafonnement des loyers
Calculs automatiques : production immob et produits financiers

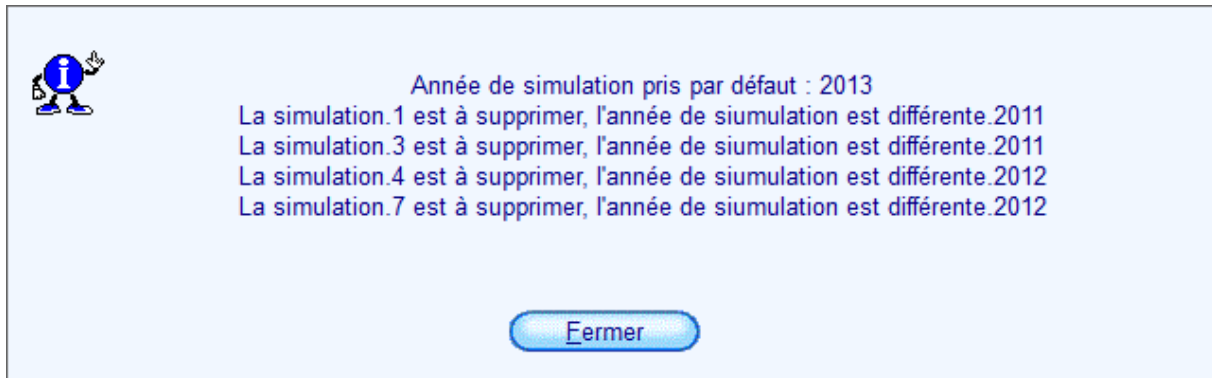
Tout réduire Ouvrir Nouveau Modifier Supprimer Dupliquer VARIANTES Quitter

Lors de la première ouverture, la table de pilotage est vierge. Il suffit **lancer les calculs** pour qu'elle se remplisse avec les résultats de la simulation :



2. CAS DES BASES VISIAL 2011 CONTENANT DES SIMULATIONS AVEC DES ANNEES DE REFERENCE DIFFERENTES

Chaque base de Visial Pilotage ne comporte qu'une seule année de référence, alors que dans Visial 2011, il est possible de travailler avec plusieurs simulations avec des années de référence différentes. La migration de ces bases pose donc une difficulté. Par défaut, Visial Pilotage 3 retiendra comme année de référence de la simulation migrée, l'année de référence la plus récente (2013 dans l'exemple ci-après) et enverra le message d'avertissement suivant pour signaler quelles simulations doivent être supprimées, compte tenu de l'année de référence retenue :



Ce message sera affiché deux fois, une fois au moment du choix de la base Visial 2011, ensuite juste après le message d'avertissement sur les produits courants.

Il est vraiment conseillé de supprimer les simulations dont l'année de référence dans Visial 2011 est antérieure à celle qui a été retenue pour la migration. En effet, il n'est plus possible de lancer les calculs sur ces simulations.

Toutefois, il possible de conserver ces simulations dans Visial Pilotage 3. Pour cela, il suffit de refaire la procédure de migration, mais en créant un répertoire pour la base migrée différent pour chaque année de référence dont il est souhaité de garder les simulations. Dans l'exemple, on créera un répertoire pour les simulations dont l'année de référence 2011 et un autre répertoire pour les simulations dont l'année de référence 2012.

La procédure est ensuite la même, **en conservant pendant la procédure l'année de référence proposée par Visial Pilotage 3**. Dans l'exemple, on gardera l'année 2013.

Une fois les migrations terminées, il suffira de modifier l'année de référence de base, puis de supprimer les simulations qui ne correspondent pas à l'année de référence retenue. Ainsi dans l'exemple : après la première migration avec année de référence 2013, on supprimera les simulations n° 1, 2, 4 et 7, en ne conservant que la n° 9. En refaisant, l'opération de migration dans un répertoire différent (tout en gardant pendant l'opération l'année de référence 2013), on changera ensuite l'année de référence 2013 en 2012 et on supprimera les simulations n° 1, 2 et 9, en ne conservant que les n° 4 et 7. Et ainsi de suite, pour les simulation dont l'année de référence est 2011.